

Débat sur l'école

Animateurs : M. Mirdjanian , IEN Décines-Vaulx
M. Giraud, chargé de mission IA sur classe Relais
Secrétaires : M. Raffard, stagiaire Institut Régional d'Administration
M. Leroux, enseignant collègue

Nombre de présents : 41 dont 29 enseignants du collège, 2 personnels de direction, 1 représentant de la mairie, 9 personnels d'encadrement (Aide-Educateur, Assistants d'Education).

Sujet 05 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire.

Vu le nombre relativement faible de participants, le sujet ayant obtenu le plus de suffrage est abordé. L'idée est de se centrer sur une seule question sans se laisser enfermer. Les autres questions seront certainement abordées.

Les animateurs rappellent le cadre de ce débat national. Il s'agit d'une demande du ministère et du président de la république. Il était prévu plus tôt. Des débats sont organisés dans de multiples structures y compris sur internet www.debatnational.education.fr

Calendrier du débat national : Septembre-octobre : commission
Novembre – janvier : débats
Mars : première synthèse installée sur le site à laquelle nous pourrions répondre.

La synthèse finale sera achevée fin 2004 et utilisée pour voter une nouvelle loi d'orientation pour les 10-15 ans qui viennent.

1^{er} temps : lecture du sujet 05

Un document permettant d'initier la réflexion est lu individuellement par les personnes présentes.

2^{ème} temps : le débat

Les personnes présentes sont invitées à réagir à ce document.

L'expression « sédimentations progressives des disciplines » interpelle mais la discussion tourne rapidement autour de réponses en termes de contenu disciplinaires.

L'assemblée s'accorde pour fixer comme objectif commun que tous les élèves de 6^{ème} sachent lire, écrire et compter couramment. Il est difficile de préciser dans le cadre d'un débat ce que cela veut dire exactement.

Elle reconnaît aussi que le collège n'est pas une structure adaptée pour réussir à apprendre à lire : organisation, programme et compétences des enseignants l'expliquent.

Le débat s'oriente sur la question de la « culture commune ». Il est rappelé qu'il y a 30 ans, la culture commune se construisait autour des œuvres littéraires classiques dans le cadre d'un enseignement largement pourvu d'heure de Français. Il est difficile de faire la même chose avec un public plus hétérogène et avec moins d'heures. L'enseignement actuel relève souvent du papillonnage pour essayer de tout faire dans moins de temps.

Certains se méfient aussi de la définition d'un minimum pour tous qui pourrait renforcer l'écart entre REP et non REP dans la mesure où ce minimum pour les uns ne précise pas ce que serait le maximum pour les autres. Exemple : les IDD n'ont pas été utilisés de la même façon partout. Certaines écoles ont renforcés le travail disciplinaires.

A propos de la définition d'un socle commun, il est rappelé qu'il a été défini par le ministère en 2002 et largement diffusé par les livres du type : « Qu'apprend-on au collège ? »

Des pistes de travail sont proposées :

Développer les échanges entre les cycles d'apprentissage pour mieux comprendre le parcours des élèves et améliorer l'efficacité de l'enseignement.

Compenser les inégalités de conditions de travail à la maison par une mise en place d'études, d'internat ou d'aide le mercredi après midi.

L'attribution de moyens aux Réseaux d'Education Prioritaires est réaffirmée : effectif réduits.

Solution pour élèves non lecteurs entrant en sixième : création d'une classe spéciale (6^{ème}) avec très peu de matières et 15 élèves maximum. Cogestion primaire et collège. L'élève est ensuite admis en classe de sixième « normale » l'année suivante.

Trouver des heures dès le départ (Cours Préparatoires).

Développer l'aide à l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants pour un maximum de parents. Les parents ne se désintéressent pas de l'avenir de leurs enfants, mais sont impuissants à les aider.

Redonner des moyens pour l'orientation. Exemple : les passerelles vers les métiers ont été supprimées.

Toutes ces propositions se heurtent au problème des moyens dans le cadre d'un budget en hausse globale mais en baisse sensible sur les dispositifs d'accompagnement.

Comment faire sans moyens ? L'an passé : suppression de moyens. Cette année : grand débat.

La question de ce qu'on attend collectivement de l'école, en particulier du collège, est posée.

Veut-on avoir des élèves vraiment « spécialistes » ou non ?

Quels objectifs se fixer ?

Pourquoi le système en est là actuellement ?

Quelques pistes d'explications sont proposées :

De moins en moins de travail systématique, beaucoup de flous dans les activités par manque de temps.

Multiplication des matières dans le cadre d'un temps d'enseignement limité.

Les interventions opposent deux types de raisonnements :

- certains pensent que le collège unique est une mauvaise solution car il oblige à gérer des publics qui ne veulent pas apprendre et qui posent des problèmes de comportement. Faut-il essayer de proposer un enseignement à tous ? Selon eux, les moyens sont suffisants, il suffirait de mieux les utiliser et d'avoir des élèves intéressés. La sélection existe toujours dans le système actuel, mais elle est sournoise.
- d'autres pensent que sans collège unique, on retrouve un enseignement par filière dès la sixième et qu'il faut aussi gérer les élèves des classes « non générales ». Selon eux, les moyens sont insuffisants et mal répartis, ce qui explique pourquoi le système ne fonctionne pas bien.

Tous s'accordent pour :

- exiger que l'école reste ou redevienne un ascenseur social plus efficace.
- rappeler que l'école ne peut pas régler tous les problèmes de la société
- ne pas confondre collège unique et suppression de l'éducation spécialisée qui doit garder toute sa place et se développer. Le dépistage doit être renforcé et l'orientation rendue possible par un nombre suffisant de places. Ces élèves ne sont pas gérables dans le collège unique.

Les réformes ne doivent pas être synonymes de 35h de présence au collège pour les enseignants.

3 priorités pour l'école dans le cadre d'une éducation qui reste nationale :

- augmenter et répartir les moyens en fonction des besoins des populations scolaires en gardant les objectifs du collège unique.
- développer des dispositifs qui permettraient à l'intérieur du collège unique d'apporter de l'aide aux enfants en grande difficulté notamment dans la maîtrise de la langue française.

- développer les passerelles entre les différents niveaux d'enseignements, en particulier par le développement de l'orientation positive.